

Le 20 novembre 2018

ViaTrajectoire Handicap : premiers dossiers dématérialisés en Auvergne-Rhône-Alpes

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées de la Loire (42) et du Puy-de-Dôme (63) utilisent désormais la plateforme en ligne ViaTrajectoire pour gérer et suivre les demandes d'orientations des personnes en situation de handicap dans les établissements médicaux-sociaux et sociaux du département. L'usage de cet outil est amené à se généraliser sur la région d'ici le début d'année 2020.

Un outil d'orientation au service du handicap



Dans la lignée des volets Sanitaire et Grand Age, déployés à l'échelle nationale, le module Handicap de ViaTrajectoire permet de **gérer et de suivre les demandes d'orientation vers les établissements et services d'accompagnement des personnes en situation de handicap**. L'usage de cette plateforme, accessible de façon

simple et sécurisée sur le site viatrajectoire.sante-ra.fr, rend possible la dématérialisation des demandes d'orientation prises par la Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Utilisé par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), les Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS), cet outil **facilite et fluidifie les échanges** entre les différents acteurs. Il permet de **connaître en temps réel les listes d'attentes** des établissements accueillants ou accompagnant des personnes en situation de handicap et de **réduire le délai de prise en charge**. La visibilité de l'offre est également accrue, grâce à un **observatoire** permettant une analyse statistique de l'activité régionale.

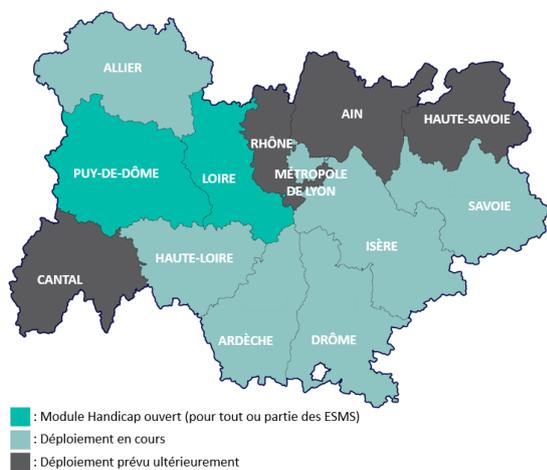
Pour les usagers et leurs familles, un annuaire en accès libre avec recherche multicritères, permet une visibilité sur l'offre départementale, en fonction de ses besoins.

A terme, l'usage généralisé de ViaTrajectoire permettra une gestion unifiée du suivi des orientation et une adaptation de l'offre aux besoins des usagers.

CONTACTS PRESSE

Chargées de déploiement VTPH en région :
Sylviane Piedallu – Tél. 04 73 31 87 34
Fanny Durand – Tél. 06 65 46 41 86
Mail : contact-viatrajectoireph@sante-ara.fr

Déploiement régional



La Loire et le Puy-de-Dôme sont les deux premiers départements de la région à utiliser cette plateforme, sous l'impulsion des Conseils Départementaux et des MDPH, conformément aux orientations nationales de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et régionales de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.

Au total ce sont **337 établissements sociaux et médico-sociaux** qui ont été formés à l'usage de ViaTrajectoire par l'équipe de déploiement des GCS e-santé SIMPA et SISRA**, qui assure le pilotage régional de cet outil dans le cadre d'un conventionnement avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Dès lors, ces établissements sont à même de gérer le suivi des orientations en ligne, grâce à un tableau de bord, leur permettant de bénéficier d'une liste d'attente à jour et d'une meilleure visibilité des orientations données par la MDPH.

L'Ardèche, l'Isère et la Savoie sont en cours de déploiement et seront opérationnels dans les prochains mois. 3 autres départements s'apprêtent également à démarrer le projet : l'Allier, la Haute-Loire et la Métropole de Lyon.

ViaTrajectoire : un outil régional au rayonnement national

ViaTrajectoire est un logiciel développé par le GCS SISRA** et les équipes des Hospices Civiles de Lyon, qui assurent les fonctions d'éditeur et d'hébergeur (agrée Hébergeurs de Données de Santé). Initié sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, ViaTrajectoire a d'abord été conçu pour le domaine sanitaire, avant de s'ouvrir au médico-social. Le module handicap est apparu en 2014 et s'est d'abord développé au stade expérimental avant d'être adopté par la majorité des ARS de France, Conseils Départementaux et MDPH.

Aujourd'hui ViaTrajectoire est déployé dans 16 grandes régions dans le cadre de partenariats scellés entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et les différentes Agences Régionales de Santé utilisatrices. L'amélioration continue du logiciel est assurée dans le cadre d'un projet coopératif interrégional.

** Les GCS e-santé SIMPA et SISRA sont le relais opérationnel de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre de la stratégie régionale d'e-santé. Ils accompagnent le développement des projets numériques en santé tels que la télémédecine, la messagerie sécurisée de santé, les outils de coordination,... destinés aux établissements de soins, aux professionnels de santé et du médico-social et aux usagers de la région.

CONTACTS PRESSE

Chargées de déploiement VTPH en région :
Sylviane Piedallu – Tél. 04 73 31 87 34
Fanny Durand – Tél. 06 65 46 41 86
Mail : contact-viatrajectoireph@sante-ara.fr